

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 38 (1900)
Heft: 31

Artikel: La Chaux-de-Fonds
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-198282>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

M. Boly se retirait des affaires après fortune faite; il avait cédé son fonds, il allait planter ses choux, habiter la campagne, ce qui, comme chacun sait, est le rêve de tous les commerçants de la bonne ville de Paris.

Quand il eut encaissé son argent, M. Boly plaça les billets dans son portefeuille, mit le portefeuille dans la poche de son pardessus et, tranquilisé, il n'y pensa plus. Il rencontra des amis, leur offrit des consommations, parla de sa maison de campagne, étala sa joie de propriétaire; lorsqu'il se décida à rentrer chez lui, il était sept heures du soir.

Il palpa sa poche pour s'assurer que son portefeuille y était toujours; à sa grande surprise, il constata qu'il avait disparu. Une sueur froide inonda son visage.

Il retourna sur ses pas, explora le trottoir, revint au café, interrogea les garçons, personne n'avait rien vu.

Il regagna son logis en proie à une émotion facile à comprendre.

Mme Boly était furieuse; elle attendait depuis deux heures; son dîner était brûlé; elle déversait sa mauvaise humeur sur la bonne, une gentille brunette qui, pour toute réponse, haussait les épaules.

— D'où viens-tu pour rentrer si tard ? demanda Mme Boly sur un ton aigre.

— Je viens du Crédit Lyonnais.

— Le Crédit Lyonnais ferme à cinq heures et il est neuf heures.

— Le dîner est tout brûlé, ajouta la bonne.

— Mais qu'as-tu ? interrogea tout à coup Mme Boly, tu as l'air tout chose.

Le moment critique était arrivé; il fallait avouer.

— J'ai perdu mon portefeuille, dit le bijoutier.

Mme Boly pâlit.

— J'ai bien compris ? Tu as perdu les dix mille francs ?

— Je ne sais pas comment cela s'est fait; j'avais placé les billets dans la poche de mon pardessus.

— Crétin ! s'écria Mme Boly, perdis dix mille francs ! tu veux nous mettre sur la paille ! tu t'es peut-être trompé ; regarde dans tes poches.

Le bijoutier enleva son pardessus, son habit ; il fouilla partout.

— Idiot ! s'écria Mme Boly, le prix de notre maison de campagne !

— Mais, chère amie, balbutia Boly.

— Il n'y a pas de chère amie ; où irons-nous habiter à présent ? Nous voilà sur le pavé.

— C'est un malheur, cela peut arriver à tout le monde.

— Si c'était moi qui avais perdu cette somme, remarqua la bonne, c'est pour le coup que monsieur m'aurait fait une scène !

— Mêlez-vous de ce qui vous regarde, petite pimbêche, dit Boly.

— Pimbêche ?

— Sortez !

— Ah ! oui, dit la bonne en sortant, si c'était moi, je ne serais pas bonne à pendre.

— Perdre son portefeuille ! reprit Mme Boly ; oh ! les hommes, ils ne sont bons à rien. Est-ce que je perds jamais quelque chose, moi ?

— Tu as perdu un parapluie il y a trois ans.

— La belle affaire ! un parapluie de neuf francs quatre-vingt-quinze ; je ne l'ai pas perdu.

— Au contraire.

— Je l'ai égaré. Que vas-tu faire ? Tu restes là comme une borne.

— Je vais faire insérer une annonce dans les journaux, avec promesse de récompense honnête. Mon adresse est dans le portefeuille.

— Rapporter dix mille francs ! s'écria Mme Boly, est-ce que tu es fou ? Celui qui les trouvera ne sera pas assez bête.

— Comment, assez bête ?

— Assez honnête que je veux dire, il les gardera.

— Il saura bien que cet argent ne lui appartient pas ; celui qui conserve de l'argent trouvé commet un vol.

— Et après ?

— Il s'empressera de les rendre.

— Compte là-dessus. Jamais nous ne les reverrons !

— Je donnerai cinq cents francs à celui qui les rapportera.

Toute la nuit, Mme Boly accabla son mari de reproches.

Le lendemain, le bijoutier courut faire insérer une note dans les journaux ; quelques jours se pas-

sèrent sans qu'il reçut de nouvelles de son portefeuille ; il commençait à désespérer, lorsque le commissaire de police de son quartier lui annonça qu'un ouvrier avait trouvé les dix mille francs et qu'il allait les lui rapporter dans la journée.

La joie succéda au désespoir.

— Le brave garçon ! s'écria Mme Boly.

— Je le récompenserai généreusement, dit Boly ; une pareille action mérite un bon pourboire.

— Vous lui donnerez cinq cents francs, dit la bonne ; vous l'avez promis.

— Promis à qui ? demanda Mme Boly.

— Monsieur le dit à qui veut l'entendre.

— Certainement, dit le bijoutier, je n'ai qu'une parole.

— Nous le verrons bien, dit la bonne ; il va être content cet ouvrier de recevoir cinq cents francs.

— De quoi vous mêlez-vous ? observa Mme Boly ; allez voir à la cuisine si j'y suis.

— Je sais bien que vous n'y êtes pas.

— Allez.

— C'est bon, on y va, dit la bonne qui se retira en haussant les épaules.

— Oui, dit Boly, quand il fut seul avec sa femme, j'ai dit que je donnerais cinq cents francs, je les donnerai.

— Alors tu ne pensais pas que l'on te rapporterait ton portefeuille, dit Mme Boly ; c'est une parole en l'air.

— Cela, c'est vrai.

— Cinq cents francs, c'est de trop ; pourquoi pas lui donner mille francs pendant que tu y es.

— En effet, il n'y a pas de raison.

— Il faut raisonner, reprit Mme Boly ; donner cinq cents francs à un ouvrier, cela n'a pas le sens commun ; qu'est-ce que tu veux qu'il en fasse ?

— Evidemment, cela ne lui profiterait pas.

— Non seulement cela ne lui profiterait pas, cela lui causerait du tort.

— Bah ! tu crois ?

— Sans doute, cela lui donnerait des idées au-dessus de sa condition.

— C'est juste, je n'avais pas pensé à cela ; il ne voudrait plus travailler.

— Il perdrait le goût du travail, renchérit Mme Boly, et l'oisiveté est la mère de tous les vices ; ce ne serait pas un service à lui rendre.

— Tu as raison ; je lui donnerai trois cents francs.

— C'est encore trop. Que veux-tu qu'un ouvrier fasse de trois cents francs ? Au lieu de les placer, il les dépensera en orgies ; il se mettra à boire, il se rendra malade.

— Il deviendra alcoolique.

— Et c'est toi qui en sera cause ; tu te le reprocheras toute ta vie.

— Tu m'ouvres les yeux ; je lui donnerai cent francs. Un billet de cent francs, c'est gentil.

— Surtout pour un ouvrier.

— Cela vaut bien cela ; il y en a tant qui aurait gardé le magot.

— Après tout il n'a fait que son devoir ; tout honnête homme en aurait fait autant.

— Enfin, il l'a fait. Je lui donnerai cent francs.

— En réfléchissant bien, cet argent n'était pas à lui ; il n'avait pas le droit de le garder.

— Il ne fait que restituer ce qui ne lui appartient pas. Cent francs, c'est peut-être exagéré.

— C'est une somme, dit Mme Boly ; on ne gagne pas l'argent si facilement.

— Je lui remettrai cinquante francs, il sera encore bien content.

— Il devra s'estimer très heureux ; on n'est pas obligé de lui donner quelque chose.

— Si je le récompense, c'est parce que je le veux bien.

— On donne ce que l'on veut ; cinquante francs, c'est joli.

— Un ouvrier ne gagne pas cinquante francs dans sa journée.

— Cela équivalait à un salaire de quinze cents francs par mois, remarqua Mme Boly.

— Quinze cents francs par mois ! c'est trop pour un ouvrier ; on pourrait lui donner trente francs ; tiens, je lui donnerai vingt francs.

— Il ne s'est pas donné grand mal.

— La peine de se baisser ; je lui remettrai dix francs.

— C'est encore plus qu'il ne gagne dans une journée, reprit Mme Boly ; donne-lui cent sous et il sera satisfait.

— C'est entendu ; je lui glisserai dans la main une pièce de cent sous.

A ce moment, la bonne introduisit l'ouvrier.

— C'est vous, mon brave ! s'écria Boly, entrez donc.

L'ouvrier entra timidement.

— Monsieur, madame ; c'est bien ici monsieur Boly.

— Oui, c'est bien ici ; c'est vous qui avez trouvé le portefeuille ?

— Oui, monsieur, le voici.

Le bijoutier vérifia ; les dix mille francs étaient au complet.

— C'est beau cela, dit Boly ; vous avez fait votre devoir.

— Je me suis dit, reprit l'ouvrier, cet argent n'est pas à toi, tu dois le rendre.

— Il y a encore d'honnêtes gens, remarqua Mme Boly ; vous allez prendre un verre de vin.

— Merci, madame, je ne bois jamais de vin, je n'en ai pas l'habitude, on est trop pauvre à la maison ; j'ai une femme malade et sept enfants.

— Vous avez raison, dit Boly, ne buvez pas de vin, pas d'alcool. Tenez, mon brave, voilà pour vous, ajouta-t-il en mettant vingt sous dans la main du malheureux ; il avait encore réfléchi.

— Mais, monsieur, balbutia l'ouvrier, j'ai une nombreuse famille.

— C'est pour cela, gardez-les : c'est pour vous.

— Si, si, c'est pour vous, appuya la femme du bijoutier.

Et les deux rentiers poussèrent doucement l'ouvrier dehors.

Eugène FOURRIER.

La Chaux-de-Fonds.

La fête fédérale de gymnastique, qui s'ouvre aujourd'hui à la Chaux-de-Fonds, et se continuera dimanche et lundi, attirera des gymnastes de toute la Suisse et de nombreux curieux. A cette occasion, nous avons pensé que quelques détails historiques sur cette localité seraient lus avec intérêt. C'est dans cette intention que nous empruntons les lignes suivantes à une notice de M. L. Favrat, publiée lors du tir fédéral de la Chaux-de-Fonds, en 1863 :

La Chaux-de-Fonds a pris naissance vers le milieu du XIV^e siècle. Des colons venus du Locle et de La Sagne, s'établirent ça et là sur les flancs du vallon, défrichèrent les terres et y firent paître leurs troupeaux. Un des seigneurs de Valangin, de qui dépendait cette contrée, l'ayant souvent visitée à cause du nombreux gibier qu'on y rencontrait, ordonna, par testament, qu'une chapelle fut construite sur une éminence, près de la source du petit ruisseau de la Ronde, et qu'elle fut placée sous l'invocation de St-Hubert, patron des chasseurs. La chapelle fut élevée en 1518, et bientôt quelques maisons vinrent se grouper autour d'elle. Telle fut l'origine modeste de la cité horlogère.

En 1530, à l'époque de la Réformation, la population de ce petit groupe d'habitations ne s'élevait pas à 40 âmes. Ce chiffre s'accrut lentement et, jusqu'au commencement du XVIII^e siècle, la Chaux-de-Fonds ne fut qu'un pauvre petit village. Mais l'introduction de l'horlogerie ne devait pas tarder à donner à ce coin de terre une prospérité croissante.

Vers la fin du XVII^e siècle, un nommé Daniel Jean-Richard, de La Sagne, se chargea de raccommo-der une montre que lui avait confiée un marchand de chevaux. Il n'avait aucune notion d'horlogerie, mais, doué d'une intelligence vive et active, il se mit à étudier attentivement le mécanisme de cette montre, et il réussit à la réparer. Bien plus, il conçut la pensée d'en fabriquer une lui-même, et, à force de patience et de persévérance, il atteignit son but. Peu à peu, il se perfectionna, forma des ouvriers, et l'horlogerie se répandit rapidement au Locle et à la Chaux-de-Fonds. Dans cette dernière localité, le premier horloger fut un nommé Jacob Brandt, élève de Jean-Richard.

A la fin du XVIII^e siècle, la Chaux-de-Fonds, qui ne comptait encore que 3,500 âmes au plus, et qui était déjà un village assez riche, fut

éprouvée par un terrible incendie qui y détruisit une soixantaine de bâtiments. Grâce à d'abondants secours et à l'activité infatigable de ses habitants, la Chaux-de-Fonds se releva promptement de ses ruines, d'après un plan de construction aussi régulier que le permettait la configuration du sol.

La Chaux-de-Fonds traversa paisiblement la période française sous le gouvernement du prince Berthier, et les quinze années de la restauration prussienne; mais les révolutions de 1830 y produisirent de violentes commotions qui aboutirent à la malheureuse expédition du lieutenant Bourquin, lequel surprit et s'empara du château de Neuchâtel, le 12 septembre 1831. Un régime de compression fit expier durement aux républicains leurs idées d'indépendance et leur attachement pour la Suisse.

Cependant, le calme rétabli, l'industrie reprit une nouvelle vie, de nombreuses constructions s'élevèrent, des rues entières surgirent comme par enchantement.

Telle était la situation quand la révolution de 1848 éclata. En deux ou trois jours, les républicains conçurent un projet d'insurrection et l'exécutèrent. Le 29 février, le drapeau fédéral flottait sur les hôtels de ville du Locle et de la Chaux-de-Fonds; et, le lendemain, deux fortes colonnes de montagnards entraient sans coup férir à Neuchâtel. Le 3 mars, le directoire de la Confédération reconnaissait la *république et canton de Neuchâtel*.

Dans ces journées, la Chaux-de-Fonds, avait joué un rôle décisif; Frédéric ou Fritz Courvoisier fut un des chefs les plus dévoués de la révolution.

Tout reprit bientôt un cours prospère, et la période de 1848 à 1856 vit encore s'élever des rues entières.

La moitié environ de la population de la Chaux-de-Fonds est allemande et surtout bernoise; on y trouve aussi beaucoup de Français, de Genevois et de Vaudois. Comme toutes les populations essentiellement industrielles, elle aime un certain luxe et elle n'établit pas toujours un juste équilibre entre l'utile et l'agréable. Tel ouvrier que vous avez vu hier en blouse de cotonnade et en casquette, vous le rencontrez le dimanche dans les buvettes des environs en toilette de soirée ou de bal, en habit, chapeau noir et gilet blanc; n'étaient les gants absents et l'allure un peu décidée, vous le prendriez pour un fils de famille.

Dès que les femmes sortent, fût-ce même pour aller au marché, elles sont en grande toilette, et il nous est arrivé de rencontrer des dames très élégantes, en robe de soie même, portant un panier de pommes de terre. Mais si elles vont au marché en grande toilette, elles ont au moins le mérite d'y aller elles-mêmes, et celui plus grand encore de veiller scrupuleusement aux soins du ménage. On peut l'affirmer sans crainte d'être contredit, les meilleures ménagères de la Suisse française sont dans les montagnes de Neuchâtel, où l'on voit régner partout l'ordre et une propreté excessive. Une de leurs petites vanités, c'est de pouvoir étaler de belles *lessives* et des *douzaines* irréprochables. Elles ne regrettent pas beaucoup un mouchoir perdu, parce que c'est un mouchoir, mais parce qu'il dépareille une *douzaine*.

A la fenésion.

N'ia pas à derè, l'a fé-stào dzo passà, on rudo bio temps po lo fein et pè clliào raveu, faillai vaire coumeint cein sètsivè bin adrà; assebin on ne véyà qu'épantzi pè lè prà, lè dzeins sè budzivant fermo po poai tot reduire pè lo sè, kà lè niolans, lè z'einludzès et lè carres sont astout quie et se faut tsirenà, mau va! Ah!

quin bio fein et coumeint cheintai! bon! vo dio qu'on ein arà medzi!

L'est tot parai on rud'ovradzo que lè fenésions; la né faut dza preindrè lo marté et lè z'eintsapliès et eintsaplià lè faux bin adrai; faut mettrè godzi lè covai que càolont po pas que l'édhie vo fassè lo rio avau le tsaussès; on met treimpà lè molettès, on vouàitè lè fortzes et lè ratés, on fà reindzi lè pigno que sont trossi et remettrè lè deints à clliào que sont bertso; pu faut préparà lo tsai à étsillès avoué la pallantse, lo frétu et lo tor; on grécè bin adrà lè z'abots, et quand to cein est fé, on va sè reduirè, kà lo leindéman, dévant trai z'haorès, s'agit d'être su pi.

On iadzo su lo prà, et que lo maitrè a coumeinci le premi andain, hardi! on s'ein baillé et faut vaire coumeint cein va rudo et coumeint la faux vo fratsè clliào z'andeins surtot lo bon matin pè la rosà que n'ia pas fauta dè tant molà.

Pu vouaïque lè sèlào et lè fennès que vignont po s'aidhi à dèseindannà, épantzi et mettrè ein toulès; faut lè vaire assebin avoué lè gredons retroussi, coumeint le sont accouaitiès et coumeint vo maniyont la fortse et lo raté! kà, n'ia pas, faut sè budzi po lo veri et lo reveri tantquie sà bon sè.

Pu quand s'int vint l'hàora dè medzi oquie, on va trèrè dàu bissat la pedance, on sè chité dèzo lo gros pommai avoué tsacon on bon cantineau dè pan et dè toma; pu on sè passè la barelliè ein paneint su lo perte avoué la man; pu on reimpougnè lè z'ézes tantqu'à l'hàora dè dinà, iò la fenna arrevè avoué la lotta, lè bidons dè soupa et on autre barelliè, kà cein baillé la sai lè fenésions.

Quand on a dinà, on s'étai on bocon dezo on abro, pu on sè remet à veri et à reveri lo fein tantquie pè vai lè quat'hàorès que l'est adon bon sè, et que lo tsai vint lo queri po lo menà à la grandze. Adon quand l'est su la solai, faut sè remettrè à reintsaplià pè lo leindéman, kà pas petout on out tsantà lo pào que faut frou dàu lhi.

Ora sèdès-vo coumeint lo père Baguenet fassai po que sè sàitào séyant levà dè boun'hàoro et lè premi po seiya?

Pè vai lè duès z'hàores, l'allavè à pi dètzu à la dzenelhière réveillè lo pào ein lo tereint pè la quia!

On nous écrit de Hambourg, à la date du 26 juillet:

Monsieur le rédacteur,

Monsieur L. M., l'auteur de l'article: *Bancs pour s'asseoir*, ne croyait pas si bien dire en l'humoristique conclusion de ses justes griefs. Savez-vous bien qu'ici, nombre de bancs, « sis » dans les promenades un peu fréquentées, portent crânement, en noir sur champ brun, cet impitoyable exergue:

Nicht für Kinderwörterinnen.

A traduire par:

« Ces bancs sont bien et dûment protégés — de par les règlements — contre l'invasion des bonnes, nourrices et nourrissons, et des ornements artificielles... ou naturelles de ces derniers. »

Braves gens, s'ayez-vous.

A quand Montbenon?

Je vous prie d'agréer, monsieur le rédacteur, mes salutations.

Un Suisse à l'étranger.

Recettes.

Omelette aux confitures. — Faites une omelette à l'ordinaire, dans laquelle vous aurez mis du sucre en poudre; lorsqu'elle est suffisamment cuite, couvrez-la d'une couche de confitures; renversez-la sur le plat plié en chausson; saupoudrez-la de sucre en poudre, et glacez avec la pelle rouge.

Nettoyage des dentelles noires. — Plonger la dentelle dans du lait, l'y laisser quelques minutes, la prendre, la presser dans la main; la plonger dans un autre bain de lait en continuant de la sorte jusqu'à ce que le dernier bain de lait reste propre. Épingler la dentelle pour la laisser sécher sans la repasser, ou bien la repasser entre deux linges propres.

On repasse ces dentelles en épinglant l'envers sur une couverture de laine et en couvrant cet envers d'une mousseline fine pour repasser à l'aide de fers suffisamment chauds.

La machine. — Le dernier numéro de cette intéressante publication contient les articles suivants:

Génie civil: Locomotive Bex-Gryon-Villars (illustré), C. N. — *Congrès:* L'Ecole internationale de l'Exposition, Emile Yung, prof. — *Hydraulique:* L'Usine de Chèvres (illustré). — *Revue des Chemins de fer*, L. T. — *A travers les Recues.* — *Bibliographie.* — *Renseignements industriels et commerciaux.* — *Revue de la quinzaine.* — *Brejets.* — *Revue financière*, F. G. — *La page de la jeunesse.*

Boutades.

Un essai chez la couturière:

La jeune femme mécontente: « Je vous avais demandé un costume très collant. »

La couturière:

— Mais, madame, c'est on ne peut plus collant... on ne glisserait pas une feuille de papier.

— Pas encore assez.

— Si madame veut, on peut mettre des pains à cacheter.

Sur le boulevard.

Deux amis se rencontrent:

— Tiens! fait l'un, vous avez une drôle de figure; on dirait que vous avez perdu tous vos parents.

L'autre, piteusement t, avec un soupir:

— Au contraire, je viens d'en recevoir toute une fournée!

On parle, sur la plage, d'un grand mariage prochain.

— Il paraît que le futur est riche?

— Cousu d'or. Et sa fiancée lui apporte encore beaucoup d'argent.

— Alors, ce n'est pas une alliance, c'est un alliage!

Berlureau se présente hier chez une femme de ses amies.

— Madame ne peut pas vous recevoir, lui dit la femme de chambre; elle souffre d'un refroidissement.

Berlureau, s'épongeant le front en s'en allant:

— Voilà bien les femmes avec leur esprit de contradiction, ronchonne-t-il; celle-ci se plaint d'un refroidissement quand tout le monde souffre de la chaleur!

Motif de punition infligée par le caporal:

« Quatre jours de salle de police au soldat Chapouet qui, dans la chambrée, beuglait comme un âne en imitant le colonel. »

La rédaction: L. MONNET et V. FAVRAT.

Le docteur HERMANN, d'Athènes (Grèce), écrit: « Les *Pilules hématogènes* du docteur Vindevogel m'ont toujours pleinement satisfait. Ce reconstituant est le plus efficace de tous ceux qui m'ont été soumis pour combattre avec certitude les divers cas d'anémie, de faiblesse et d'épuisement. »

125 pilules à fr. 4.50. — Dépôt dans toute pharmacie.

PAPETERIE L. MONNET

PAPIER POUR DESSÉCHER LES FLEURS

COLLE LIQUIDE POUR BUREAUX

en flacons de $\frac{1}{8}$, $\frac{1}{4}$ et $\frac{1}{2}$ litre.

PAPIER PARCHEMINÉ POUR CONFITURES

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Horava